



### **Francis Ngannou, ancien champion poids lourds de l'UFC, s'est engagé mardi avec la Professional Fighters League (PFL).**

Ce qui semble plus intéressant est que le Predator, au sein de sa nouvelle organisation, a obtenu les garanties qu'il souhaitait.

Avec la PFL, Ngannou va, selon le quotidien New York Times, participer à un combat de boxe anglaise en 2023, et reviendra combattre en MMA au sein de sa nouvelle ligue en 2024.

Voici quelques-uns des termes du contrat en or qui lie le combattant Francis Ngannou à sa nouvelle organisation, La PFL.

- Deux ou trois combats seulement, dont le premier interviendra mi-2024
- **1 million minimum par combat**
- Francis **obtiendra une partie des profits générés** par l'organisation lorsqu'il participe à un événement
- Un salaire en tant qu'**ambassadeur du PFL**, notamment pour développer le sport sur le continent africain
- Le droit d'avoir **ses propres sponsors** dans la cage
- Aucune restriction s'il souhaite **effectuer un combat de boxe en dehors du PFL**

- Pas de clause restrictive, même s'il devient champion de l'organisation
- Un salaire minimum (potentiellement 1 million de dollars) pour ses adversaires